



Province de Québec
Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
AUX CONTRIBULABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
POUR L'ANNÉE 2023

Conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 juillet 2024 à 19 h, à la salle du Conseil située au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-noix.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 28^e jour du mois de juin 2024.

Magali Filocco

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
